



ÉCOLE DE LA MAGDELEINE

COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES

ORGANISATION SCOLAIRE 2019-2020

13 décembre 2018

lamag.qc.ca École de la Magdeleine

1100, boulevard Taschereau, La Prairie (Québec) J5R 1W8
Téléphone 514 380-8899, poste 4071 | lamagdeleine@csdgs.qc.ca

Les programmes réguliers

Programme régulier

Passage à l'école de la Magdeleine

MEES, RP, Article 28

L'évaluation est le processus qui consiste à porter un jugement sur les apprentissages, soit des connaissances et des compétences disciplinaires, à partir de données recueillies, analysées et interprétées, en vue de décisions pédagogiques et, le cas échéant, administratives.

La décision du passage d'un élève d'un cycle à l'autre s'appuie sur son dernier bulletin de la dernière année scolaire et sur les règles de passage établies par l'école ou par la commission scolaire, selon leurs responsabilités respectives.

Au second cycle de l'enseignement secondaire, le passage de l'élève d'une année à l'autre s'effectue par matière s'il s'agit d'un élève du parcours de formation générale ou du parcours de formation générale appliquée.

CSDGS, Règle 40-01, Article 7.3 et 7.4

Règles de passage de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire et politique pour le passage du premier au second cycle du secondaire.

Le passage du premier au second cycle du secondaire se fait automatiquement lorsque l'élève :

- Obtient 60% comme résultats global pour chacune des deux disciplines suivantes : Français et Mathématique.*
- Présente un bilan satisfaisant pour la majorité des autres disciplines du programme de formation.*

Dans le cas où un élève présente un bilan non satisfaisant, la direction de l'école convoque le personnel concerné pour l'étude de dossier et décide du passage ou non de l'élève vers un des parcours du second cycle du secondaire : parcours de formation axée sur l'emploi, parcours de formation générale ou parcours de formation générale appliquée. Cette décision s'appuie sur les règles relatives à la sanction des études secondaire et sur les considérations suivantes, notamment, les besoins de l'élève, sa performance en cours de cycle, l'orientation choisie par l'élève, la « Politique des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, etc. »

CSDGS, Règle de passage de la 3^e à la 4^e secondaire

Les élèves ayant obtenu 11 unités ou moins demeurent dans l'école de troisième secondaire.

Les élèves ayant obtenu 12 unités et plus poursuivent leur scolarité à l'école de la Magdeleine en 4^e et 5^e secondaire. Toutefois, dans le cas d'un élève qui a obtenu seulement 12 unités et dont le bilan des apprentissages démontre une faiblesse même dans les matières réussies, la direction convoque le personnel concerné pour l'étude du dossier afin de prendre la décision dans le meilleur intérêt de l'élève.

Programme régulier (grille-matières)

Cours de 3 ^e secondaire	Cours de 4 ^e secondaire	Cours de 5 ^e secondaire
Obligatoires	Obligatoires	Obligatoires
Nb de périodes	Nb de périodes	Nb de périodes
Français (FRA308) 8	Français (FRA406, FMA406) 6 ou Double Français 3-4 (FR3406) 12	Français (FRA506, FMA506) 6 ou Double Français 4-5 (FR4506) 12
Anglais (ANG 304) 4	Anglais (ANG404 ou ANG406) 4 ou Double Anglais 3-4 (AN3404) 8	Anglais (ANG504 ou ANG506) 4 ou Double Anglais 4-5 (AN4504) 8
Mathématique (MAT306) 6	Mathématique (CST414 ou MSN426 ou MTS426) 6 ou Double Math. 3-4 (MA3CST) 10	Mathématique (CST504 ou MSN506 ou MTS506) 6
Histoire (HIS304) 4	Histoire (HIS404) 4	Enjeux financiers et mondiaux (EFM504) 4
Éd. physique et à la santé (EDP 302) 2	Éd. physique et à la santé (EDP402) 2	Éd. physique et à la santé (EDP502) 2
Sciences (SCT 306 ou ATS 306) 6	Éth. et culture religieuse (ETH402 ou ETH404) 2 ou 4	Éthique et culture religieuse (ETH502 ou ETH504) 2 ou 4
Arts plastiques (ART 302) ou Art dramatique (DRA 302) 2	Sciences (SCT444 ou ATS416) 6	
Cours à option (4 périodes/cycle)	Arts plastiques (ART402) ou Art dramatique (DRA402) ou Danse (DAN402) ou Musique (MUS402) 2	Arts plastiques (ART502) ou Art dramatique (DRA502) ou Danse (DAN502) ou Musique (MUS502) 2
Arts plastiques (ART 304) Art dramatique (DRA 304) Haltérophilie (HAL 344)		
	Cours à option (2 ou 4 périodes/cycle)	Cours à option (4 périodes/cycle)
	(voir page 5 pour la liste des cours offerts)	(voir page 5 pour la liste des cours offerts)

Options

4^e secondaire	5^e secondaire
2 PÉRIODES PAR CYCLE	4 PÉRIODES PAR CYCLE
Science de l'environnement (SE402) ¹	Actualités internationales et connaissances pratiques (ACP504)
Science et technologie de l'environnement (STE404) ²	Architecture et travaux publics (ARC504)
4 PÉRIODES PAR CYCLE	Art dramatique 504 (DRA504)
Architecture et travaux publics 504 (ARC504)	Arts plastiques 504 (ART504)
Art dramatique 404 (DRA404)	Arts plastiques et multimédia 594 (ARM524)
	Basketball (BAS554) (Max 1 groupe)
Arts plastiques 404 (ART404)	Biologie 534 (BIO534)
Arts plastiques et multimédia 494 (ARM494)	Chimie 504 (CHI504) ³
Basketball (BAS454) (Max 1 groupe)	Construction mécanique 564 (MEC564)
Biologie 534 (BIO534)	Danse 504 (DAN504)
Construction mécanique 564 (MEC564)	Électromécanique 544 (ELE544)
Danse 404 (DAN404)	Haltérophilie 574 (HAL574)
Électromécanique 544 (ELE544)	Histoire 534 (HIS534)
Haltérophilie 474 (HAL474)	Initiation à la philosophie 574 (PHI574)
Initiation à la psychologie 544 (PSY544)	Initiation à la psychologie 544 (PSY544)
Multimédia / Internet 544 (MUL544)	Multimédia / Internet 544 (MUL544)
Musique 404 (MUS404)	Musique 504 (MUS504)
Relaxation, hygiène de vie 564 (REH564)	Physique 504 (PHY504) ³
	Réalisations sportives (REA544)
Sports collectifs 444 (COL444) (Max 4 groupes)	Relaxation, hygiène de vie 564 (REH564)
	Science et technologie de l'environnement 404 (STE404) ⁴
	Sports collectifs 544 (COL544)

L'ouverture des groupes est conditionnelle à un nombre suffisant d'inscriptions, à l'exception de chimie, physique et Science et technologie de l'environnement (STE404) qui sont des préalables pour certains programmes du collégial.

¹ Pour avoir accès à ce cours, l'élève doit être inscrit en Math TS ou SN et ATS416 (ASE408)

² Pour avoir accès à ce cours, l'élève doit être inscrit en MAT TS ou SN et SCT444 (SCE408)

³ Avoir réussi ATS416 et SE402 ou SCT444 et STE404 et MTS426 ou MSN426

⁴ Avoir réussi SCT444 ou ATS416

Règles de passage par matière

Anglais 304	59 % et -	Anglais 304 (4 pér.) ou double Anglais 3-4 (8 pér.) ¹
Anglais 304	60 % à 74 %	Anglais 404 (4 pér.)
Anglais 304	75 % et plus	Anglais 406 (4 pér.) à valider avec l'élève
Anglais 304 (reprise)	60 % et +	Double Anglais 4-5 (8 pér.) ¹ ou ANG404
Anglais 404	59 % et -	Double Anglais 4-5 (8 pér.) ¹ ou ANG404
Anglais 404	60 % et +	Anglais 504
Anglais 404	75 % et +	Anglais 504 ou 506
Anglais 406	59 % et -	Double Anglais 4-5 (8 pér.) ¹ ou ANG404
Anglais 406	60 % et +	Anglais 506 (4 pér.)
Français 308	59 % et -	Français 308 (8 pér.) ou double Français 3-4 (12 pér.) ¹
Français 308	60 % et +	Français 406 (6 pér.)
Français 308 (élèves ayant reçu un service d'aide particulière en français)	Entre 60 % et 69 %	Français FMA 406 (6 pér.)
Français 308 réussi en cours d'été	60% et +	FMA 406 (6 pér.)
Français 308 (reprise)	60 % et +	Double Français 4-5 (12 pér.) ¹ ou FRA406
Français 406 ou FMA 406	59 % et -	Double Français 4-5 (12 pér.) ¹ ou FMA 406 ou FRA406
Français 406 réussi en cours d'été	60% et +	FMA 506 (6 pér.)
Français 406	60 % et +	Français 506 (6 pér.)
Français FMA 406	60 % et +	FMA 506 (6 pér.)
Histoire et éducation à la citoyenneté 304	59 % et -	Histoire et éducation à la citoyenneté 304 (4 pér.)
Histoire et éducation à la citoyenneté 304	60 % et +	Histoire et éducation à la citoyenneté 404 (4 pér.)
Histoire et éducation à la citoyenneté 404	59 % et -	Histoire et éducation à la citoyenneté 404 (4 pér.)
Mathématique 306	59 % et -	Mathématique 306 (6 pér.) ou double Mathématique 3-4 (10 pér.) ¹
Mathématique 306	60 % à 74 %	Mathématique CST414 (6 pér.)
Mathématique 306	75 % et +	Mathématique TS426 ou SN426 (6 pér.)
Mathématique CST414	59 % et -	Mathématique CST414 (6 pér.)
Mathématique CST414	60 % et +	Mathématique CST504 (6 pér.)
Mathématique CST414	75 % et +	Mathématique CST504 ou SN426 ³ ou TS426 ³ ou SN506 ² (6 pér.)
Mathématique SN426	50 % et -	Mathématique CST414 (6 pér.)
Mathématique SN426	51 % à 59 %	Mathématique SN426 ou CST414
Mathématique SN426	60 % et +	Mathématique SN506 ou CST504 (6 pér.)
Mathématique TS426	50 % et -	Mathématique CST414 (6 pér.)
Mathématique TS426	51 % à 59 %	Mathématique TS426 ou CST414 (6 pér.)
Mathématique TS426	60 % et +	Mathématique TS506 ou CST504
Sciences SCT ou ATS 306	60 % et +	SCT444 ou ATS 406
Sciences SCT ou ATS 306	59 % t -	SCT306 ou ATS306
Sciences SCT444	59 % et -	Sciences SCT444 (6-pér.)
Sciences ATS416	59 % et -	Sciences ATS416 (6 pér.)

¹ L'élève pourra avoir accès à ce cours suite à une étude de dossier concluante. L'ouverture de ce groupe est conditionnelle à un nombre suffisant d'inscriptions.

² Pont d'été obligatoire.

³ Rencontre obligatoire entre l'élève et l'enseignant de mathématique CST414.

Les profils

Profils offerts en 4^e et 5^e secondaire

- ✓ Respect du régime pédagogique;
- ✓ Respect des matières obligatoires;
- ✓ Les règles de passage sont les mêmes qu'au régulier (voir page 6);
- ✓ Les critères de sélection sont proposés par les enseignants des profils;
- ✓ La valeur ajoutée des profils : activités parascolaires et sorties éducatives culturelles, sportives ou orientantes;
- ✓ Les coûts : les frais sont déterminés selon les activités de chacun des profils;
- ✓ Le profil se veut une formule de réussite et de persévérance scolaire. À cet égard, l'élève du profil doit se soumettre aux exigences de tous ses enseignants et de l'encadrement s'y rattachant.

Profils offerts en 4^e secondaire

Danse	Sports	Hockey	Haltérophilie	Théâtre	
Français (FRA308 ou FRA406 ou FMA406) (8 pér ou 6 pér.)					Cours obligatoires
Mathématique (MAT306 ou CST414 ou MSN426 ou MTS426) (6 pér.)					
Anglais (ANG304 ou ANG404 ou ANG406) (4 pér.)					
Éthique et culture religieuse (ETH402) (2 pér.)					
Sciences (SCT444 ou ATS416) (6 pér.)					
Histoire et éducation à la citoyenneté-(HIS304 ou HIS404) (4 pér.)					
X	X	X	X	Éducation physique et à la santé (EDP402) (2 pér.)	
X	Arts (ART402 ou DRA402 ou DAN402 ou MUS402) (2 pér.)	Arts (ART402 ou DRA402 ou DAN402 ou MUS402) (2 pér.)	Arts (ART402 ou DRA402 ou DAN402 ou MUS402) (2 pér.)	X	
Profil Danse (PDA408) (8 pér.)	Profil Sports (PSP406) (6 pér.)	Profil Hockey (PHO402 + PHO404) (8 pér.)	Profil Haltérophilie (PHA406) (6 pér.)	Profil Théâtre (PTH406) (6 pér.)	Cours profils
Formulaire de recommandation	Formulaire de recommandation	Voir dépliant pour les particularités des camps de sélection selon les divisions	½ journée de sélection	Formulaire de recommandation	
150 \$	300 \$	Juvenile D1 : JR : 2 590 \$* (Camps d'entraînement : Mai : 50 \$ Août : 320 \$) Juvenile D2 : JR : 2 180 \$ JA : 1 090 \$* (Camps d'entraînement : Mai : 50 \$ Août : 110 \$) *Prix sujet à changement selon le calendrier de la ligue	65\$	150 \$	Frais

Profils offerts en 5^e secondaire

Danse	Sports	Hockey	Haltérophilie	Théâtre	
Français (FMA406 ou FRA406 ou FMA506 ou FRA506) (6 pér.)					Cours obligatoires
Mathématique (CST414 ou MSN426 ou MTS426 ou CST504 ou MSN506 ou MTS506) (6 pér.)					
Anglais (ANG404 ou ANG406 ou ANG504 ou ANG 506) (4 pér.)					
Éthique et culture religieuse (ETH502 ou ETH504) (2 ou 4 pér.)					
Enjeux financiers et mondiaux (EFM504) (4 pér.)					
X	X	X	X	Éducation physique et à la santé (EDP502) (2 pér.)	
X	Arts (ART502 ou DRA502 ou DAN502 ou MUS502) (2 pér.)	Arts (ART502 ou DRA502 ou DAN502 ou MUS502) (2 pér.)	Arts (ART502 ou DRA502 ou DAN502 ou MUS502) (2 pér.)	X	
Option (4 pér.) (voir page 5 pour la liste des cours offerts, autre qu'un volet Art)	X	Option (4 pér.) (voir page 5 pour la liste des cours offerts)	Option (4 pér.) (voir page 5 pour la liste des cours offerts, autre qu'Haltérophilie)	Option (4 pér.) (voir page 5 pour la liste des cours offerts, autre qu'un volet Art)	
Profil Danse (PDA508) (8 pér.) *Formulaire de recommandation pour les nouveaux	Profil Sports (PSP504 + PSP506) (10 pér.) *Formulaire de recommandation pour les nouveaux	Profil Hockey (PHO502 + PHO 504) (8 pér.)	Profil Haltérophilie (PHA506) (6 pér.)	Profil Théâtre (PTH506) (6 pér.) *Formulaire de recommandation pour les nouveaux	
150 \$	325 \$	Juvenile D1 : JR : 2 590 \$* (Camps d'entraînement : Mai : 50 \$ Août : 320 \$) Juvenile D2 : JR : 2 180 \$ JA : 1 090 \$* (Camps d'entraînement : Mai : 50 \$ Août : 110 \$) *Prix sujet à changement selon le calendrier de la ligue	65\$	150 \$	Frais

**Programme
d'éducation
internationale**

Programme d'éducation internationale 1^{er} cycle

Pour être accepté en première secondaire, l'élève doit satisfaire aux critères de sélection du programme d'éducation internationale.

Pour être promu en deuxième secondaire, l'élève doit avoir obtenu 60 % dans chacune des disciplines.

L'élève doit avoir complété son engagement communautaire et avoir satisfait aux exigences du programme d'éducation internationale.

GRILLE-MATIÈRES DU 1^{ER} CYCLE

1 ^{ère} secondaire		2 ^e secondaire	
Cours obligatoires	Périodes / cycle	Cours obligatoires	Périodes / cycle
Français 100 (IFRA1)	6	Français 216 (IFRA2)	6
Mathématique 100 (IMAT1)	6	Mathématique 212 (IMAT2)	6
Anglais 100 et 208 (IANG1)	6	Anglais 304 (IANG2)	6
Science et technologie 100 (ISCT1)	4	Science et technologie 208 (ISCT2)	4
Géographie 100 (IUNS1) Histoire 100	6	Géographie 206 (IUNS2) Histoire 206 Éthique et culture religieuse	4 2
Éducation physique et à la santé (IEDP1)	2	Éducation physique et à la santé 204 (IEDP2)	2
Éthique et culture religieuse 100 (IETH1)	2	Espagnol 242 (IESP2)	2
Cours à options		Cours à options	
L'élève doit choisir un cours parmi les 3 options offertes et ce, pour la durée du cycle (1^{ère} et 2^e secondaire)			
Arts plastiques 100 (IART1)	4	Arts plastiques 208 (IART2)	4
Art dramatique 100 (IDRA1)	4	Art dramatique 208 (IDRA2)	4
Musique 100 (IMUS1)	4	Musique 208 (IMUS2)	4

Programme d'éducation internationale (2^e cycle)

Pour être promu, l'élève doit avoir obtenu 60 % dans chacune des disciplines.

L'élève doit avoir complété son engagement communautaire et avoir satisfait aux exigences du programme d'éducation internationale.

GRILLE-MATIÈRES DU 2^e CYCLE

3 ^e secondaire		4 ^e secondaire		5 ^e secondaire	
Cours obligatoires	Périodes	Cours obligatoires	Périodes	Cours obligatoires	Périodes
Français 308 (IFRA3)	6	Français 406 (IFRA4)	6	Français 506 (IFRA5)	6
Mathématique 306 (IMAT3)	6	Anglais 506 – 572 (IANG4)	4	Mathématique SN506 (IMASN5)	6
Anglais 406 (IANG3)	4	Mathématique SN (IMASN4)	6	Anglais littérature 554 (IANG5)	4
Science et technologie 306 (ISCT3)	6	Science et technologie 404 (ISCE4)	4		
		Science et technologie de l'environnement 404	4		
Histoire et éducation à la citoyenneté 304 (IHIS3)	4	Histoire et éducation à la citoyenneté 404 (IHIS4)	4	Enjeux financiers et mondiaux (IEFM5)	6
Éducation physique et à la santé 302 (IEDP3)	2	Éducation physique et à la santé 404 (IEDP4)	2	Éducation physique et à la santé 502 (IEDP5)	4
Espagnol 454 (IESP3)	4	Éthique et culture religieuse 404 (IETH4)	2	Éthique et culture religieuse + projet intégrateur + projet personnel 502 (IETH5)	2
Cours à options			Cours à options		
L'élève doit choisir un cours parmi les options offertes			L'élève doit choisir 2 cours parmi les options offertes (au moins 1 sciences)		
Arts plastiques (IART3) ou art dramatique (IDRA3) ou musique (IMUS3)	4	Arts plastiques et multimédia (IARM45) ou musique (IMUS45) ou arts plastiques (IART45) ou art dramatique (IDRA45)	4	Physique 504 (IPHY5) Chimie 504(ICH5) Sciences générales (ISG514)	4
				Initiation à la psychologie (PSY544) Sports collectifs (COL544) Initiation à la philosophie (PHI574)	4

**Programmes de
formation axés sur
l'emploi (PFAE)**

**Programmes
préparatoires à la
formation
professionnelle (PPFP)**

(FMS, FPT, PEP, Pré-DEP)

Programmes de formation axés sur l'emploi
Programmes préparatoires à la formation professionnelle

Services offerts	
FMS - TSM	Formation à l'exercice d'un métier semi-spécialisé
ERF1, FPT A + 1 + 2 + 3	Formation préparatoire au travail
PEP	Programme d'exploration professionnelle
Pré-DEP	Programme de préparation au DEP

FORMATION MENANT À L'EXERCICE D'UN MÉTIER SEMI-SPÉCIALISÉ (FMS)

Matières obligatoires	Temps prescrit
Formation générale	
Langue d'enseignement (FMSFRA, FMSFR1 TSMFRA)	200 heures
Langue seconde (FMSANG, FMSAN1, TSMANG)	100 heures
Mathématique (FMSMAT, FMSMA1, TSMMAT)	150 heures
Formation pratique	
Préparation au marché du travail (FMSPMT, FMSMT1, TSMATR)	75 heures
Préparation à l'exercice d'un métier semi-spécialisé (FMSPMS, FMSMS1, TSMSS)	375 heures
Total	900 heures
	20 p. / 5 jours

FORMATION PRÉPARATOIRE AU TRAVAIL (FPT-ERF-FPTA)

Matières obligatoires	Temps prescrit			FPTA	ERF
	1 ^{ère} année	2 ^e année	3 ^e année		
Formation générale					
Langue d'enseignement (ERF1FR, ERF2FR, ERF3FR FPA1FR, FPA2FR, FPA3FR, FPT1FR, FPT2FR, FPT3FR)	150 heures (6 périodes)	100 heures (4 périodes)	50 heures (2 périodes)	Idem FPT 1-2-3	
Langue seconde (ERF1AN, ERF2AN, ERF3AN, FPA1AN, FPA2AN, FPT1AN, FPT2AN)	50 heures (2 périodes)	50 heures (2 périodes)		Idem FPT 1-2-3	
Mathématique (ERF1MA, ERF2MA, ERF3MA, FPA1MA, FPA2MA, FPA3MA, FPT1MA, FPT2MA, FPT3MA)	150 heures (6 périodes)	100 heures (4 périodes)	50 heures (2 périodes)	Idem FPT 1-2-3	
Expérimentations technologiques et scientifiques (ERF1ET, FPA1ET, FPT1ET)	100 heures (4 périodes)			Idem FPT 1-2-3	
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté (ERF1UN, ERF2UN, ERF3UN, FPA1UN, FPA2UN, FPA3UN, FPT1UN, FPT2UN, FPT3UN)	50 heures (2 périodes)	50 heures (2 périodes)	50 heures (2 périodes)	Idem FPT 1-2-3	
Éducation physique et à la santé (ERF1ED, ERF2ED, ERF3ED, FPA1ED, FPA2ED, FPA3ED, FPT1ED, FPT2ED)	50 heures (2 périodes)	50 heures (2 périodes)		Idem FPT 1-2-3	
Autonomie et participation sociale (ERF1AP, ERF2AP, ERF3AP, FPA1AP, FPA2AP, FPA3AP, FPT1AP, FPT2AP, FPT3AP)	100 heures (4 périodes)	100 heures (4 périodes)	50 heures (2 périodes)	Idem FPT 1-2-3	
Temps non réparti	50 heures (2 périodes) FPT : EDP	50 heures (2 périodes) FPT2 : AP	50 heures (2 périodes) FPT3 : FRA	50 heures (2 périodes.) FPT1 et 2 : AP FPT3 : AP	
Formation pratique					
Préparation au marché du travail (ERF1PM, ERF2PM, ERF3PM, FPA1PM, FPA2PM, FPA3PM, FPT1PM, FPT2PM, FPT3PM)	50 heures (2 périodes)	100 heures (4 périodes)	50 heures (2 périodes)		
Sensibilisation au monde du travail (ERF1SM, FPA1SM, FPT1SM)	150 heures (6 périodes)				
Insertion professionnelle (FPA2IP, FPA3IP, FPT2IN, FPT3IN)		300 heures (12 périodes)	600 heures (24 périodes)		
Total	900 heures	900 heures	900 heures		
	36 p. / 9 jours	36 p. / 9 jours	20 p. / 5 jours		

PROGRAMME D'EXPLORATION PROFESSIONNELLE (PEP)

Le programme PEP s'adresse à l'élève qui a 15 ou 16 ans au 30 septembre qui provient du programme FMS et qui a réussi le premier cycle du secondaire (deux matières de base sur trois).

Ce programme vise avant tout la réussite des préalables nécessaires à l'admission à un programme de formation professionnelle.

Cours obligatoires	
	Périodes / cycle
Français (PEPFRA)	8
Mathématique (PEPMAT)	8
Anglais (PEPANG)	6
Exploration de la formation professionnelle (PEPEXP)	4
Éducation physique (PEPEDP)	2
Préparation – marché du travail (PEPPMT)	4
Choix d'option : Arts-plastiques (15 ans et plus) (ART404) ou Haltérophilie (16 ans et plus) (HAL474) ou Sports collectifs (16 ans et plus) (COL444)	4
Total 36 périodes	

PRÉ-DEP

Le programme Pré-DEP est offert à l'élève ayant 16 ans au 30 septembre qui souhaite s'inscrire à un programme de la Formation professionnelle qui n'a pas les préalables pour y accéder et qui provient du programme PEP.

Ce programme vise avant tout la réussite des préalables nécessaires à l'admission à un programme de formation professionnelle.

Cours obligatoires	
	Périodes / cycle
Français (PREFR3 ou PREFR4)	8
Mathématique (PREMA3 ou PREMA4)	8
Anglais (PREAN3 ou PREAN4 ou PREAN5)	6
Exploration de la formation professionnelle (PREEXP) ou Sensibilisation à l'entrepreneuriat (PREENT) *	4
Éducation physique (PREED4 ou PREED5)	2
Sensibilisation aux métiers spécialisés (PRESMS)	4
Choix d'option : Arts-plastiques (15 ans et plus) (ART404) ou Haltérophilie (16 ans et plus) (HAL474) ou Sports collectifs (16 ans et plus) (COL444 ou COL544)	4
Total 36 périodes	

* L'élève qui a déjà réussi « Exploration de la Formation professionnelle » est inscrit à « Sensibilisation à l'entrepreneuriat ».

N. B. : Certains élèves ne provenant pas de FMS ou du PEP pourraient être admis, à condition qu'il y ait des places disponibles et que l'étude du dossier soit concluante.

**Groupe de cheminement
particulier en formation
pratique (GCPFP)**

**Groupe adapté d'éveil à la
réalité (GAER)**

Adaptation scolaire

Ces services sont disponibles à l'ensemble des élèves en difficulté de notre territoire.

Services offerts	
GCPFP	Groupe de cheminement particulier en formation pratique
GAER	Groupe adapté d'éveil à la réalité

GRUPE DE CHEMINEMENT PARTICULIER DE FORMATION PRATIQUE (GCPFP) (1^{er} et 2^e cycle du primaire)

Anglais (GCPAN1, GCPAN2, GCPAN3, GCPAN4, GCPAN5, GCPAN6, GCPAN7, GCPAN8)	4 périodes
Art (GCPAR1, GCPAR2, GCPAR3, GCPAR4, GCPAR5, GCPAR6, GCPAR7, GCPAR8)	6 périodes
Éthique et culture religieuse (GCPEC1, GCPEC2, GCPEC3, GCPEC4, GCPEC5, GCPEC6, GCPEC7, GCPEC8)	2 périodes
Éducation physique (GCPED1, GCPED2, GCPED3, GCPED4, GCPED5, GCPED6, GCPED7, GCPED8)	2 périodes
Français (GCPFR1, GCPFR2, GCPFR3, GCPFR4, GCPFR5, GCPFR6, GCPFR7, GCPFR8)	8 périodes
Mathématique (GCPMA1, GCPMA2, GCPMA3, GCPMA4, GCPMA5, GCPMA6, GCPMA7, GCPMA8)	6 périodes
Sciences (GCPSC1, GCPSC2, GCPSC3, GCPSC4, GCPSC5, GCPSC6, GCPSC7, GCPSC8)	4 périodes
Univers social (GCPUN1, GCPUN2, GCPUN3, GCPUN4, GCPUN5, GCPUN6, GCPUN7, GCPUN8)	4 périodes
Total 36 périodes	

GROUPE ADAPTÉ D'ÉVEIL À LA RÉALITÉ (GAER) *
(1^{er} et 2^e cycle du secondaire)

	1e CYCLE (910-911)		2e CYCLE (912-913-914) 3e sec	2e CYCLE (912-913-914) 4e sec	2e CYCLE (912-913-914) 5e sec
Anglais (GAEAN1, GAEAN2, GAEAN3, GAEAN4, GAEAN5) ou (GAEAM1, GAEAM2, GAEAM3, GAEAM4, GAEAM5, GAEAM6, GAEAM7, GAEAM8)	4 périodes	(GA2AN3, GA2AN4, GA2AN5) ou (GAEAM1, GAEAM2, GAEAM3, GAEAM4, GAEAM5, GAEAM6, GAEAM7, GAEAM8)	4 périodes	4 périodes	4 périodes
Arts (Arts plastiques ou art dramatique) (GAEAR1, GAEAR2, GAEAR3, GAEAR4, GAEAR5) ou (GAEDR1, GAEDR2, GAEDR3, GAEDR4, GAEDR5)	4 périodes	(Arts plastiques ou art dramatique) (GA2DR3, GA2DR4, GA2DR5) ou (GAEDR1, GAEDR2, GAEDR3, GAEDR4, GAEDR5)	2 périodes	2 périodes	2 périodes
Éthique et culture religieuse (GAEEC1, GAEEC2, GAEEC3, GAEEC4, GAEEC5) ou (GAEEM1, GAEEM2, GAEEM3, GAEEM4, GAEEM5, GAEEM6, GAEEM7, GAEEM8)	2 périodes	(GA2EC4, GA2EC5) ou (GAEEM1, GAEEM2, GAEEM3, GAEEM4, GAEEM5, GAEEM6, GAEEM7, GAEEM8)	-----	2 périodes	2 périodes
Éducation physique (GAEED1, GAEED2, GAEED3, GAEED4, GAEED5)	2 périodes	GA2ED3, GA2ED4, GA2ED5)	2 périodes	2 périodes	2 périodes
Français (GAEFR1, GAEFR2, GAEFR3, GAEFR4, GAEFR5) ou (GAEFM1, GAEFM 2, GAEFM3, GAEFM4, GAEFM5, GAEFM6, GAEFM7, GAEFM8)	8 périodes	(GA2FR3, GA2FR4, GA2FR5) ou (GAEFM1, GAEFM 2, GAEFM3, GAEFM4, GAEFM5, GAEFM6, GAEFM7, GAEFM8)	8 périodes	6 périodes	6 périodes
Mathématique (GAEMA1, GAEMA2, GAEMA3, GAEMA4, GAEMA5) ou (GAEMM1, GAEMM2, GAEMM3, GAEMM4, GAEMM5, GAEMM6, GAEMM7, GAEMM8)	6 périodes	(GA2MA3, GA2MA4, GA2MA5) ou (GAEMM1, GAEMM2, GAEMM3, GAEMM4, GAEMM5, GAEMM6, GAEMM7, GAEMM8)	6 périodes	6 périodes	6 périodes
Univers social (GAEUN1, GAEUN2, GAEUN3, GAEUN4, GAEUN5) ou (GAEUM1, GAEUM2, GAEUM3, GAEUM4, GAEUM5, GAEUM6, GAEUM7, GAEUM8)	6 périodes	(GA2HI3, GA2HI4, GA2EFM) ou (GAEUM1, GAEUM2, GAEUM3, GAEUM4, GAEUM5, GAEUM6, GAEUM7, GAEUM8)	4 périodes	4 périodes	4 périodes
Sciences et technologies (GAESC1, GAESC2, GAESC3, GAESC4) ou (GAESM1, GAESM2, GAESM3, GAESM4, GAESM5, GAESM6, GAESM7, GAESM8)	4 périodes	(GASC3, GA2SC4) ou (GAESM1, GAESM2, GAESM3, GAESM4, GAESM5, GAESM6, GAESM7, GAESM8)	6 périodes	6 périodes	-----
		ECC			2 périodes
		PPO ou option		4 périodes	-----
		Explo de la FP ou option	4 périodes		
		Multimédia ou option #1			4 périodes
		Option #2			4 périodes
36 périodes					

***N. B. :** Possibilité que la grille-matière de certains élèves soit arrimée avec un des programmes de formation axée sur l'emploi (FPT, FMS, PEP) ou du régulier (intégrations partielles).
L'élève intégré en sciences de 4^e secondaire sera dispensé du cours PPO ou ECC.